

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20240504

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Valennes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation  
15 mai 2024

Date d'affichage  
15 mai 2024

Nombre de conseillers  
En exercice : 42  
Présents : 30  
Votants : 34

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHER-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, GAUTIER Cindy, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. DUPIN Christian membre suppléant.

### Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel  
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian  
M. FLAMENT Dominique donne pouvoir à Mme ROUGET Anne-Marie  
M. FOUCAULT Yves  
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme BONNEFOY Béatrice  
M. JAMOIS Xavier  
M. MERCIER Marc donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. MORIN Sébastien  
M. PARIS Hubert  
Mme BESNIER Claire  
Mme DAVID Isabelle donne pouvoir à Mme LELONG Françoise  
Mme GERMAIN Martine  
Mme RENARD Candy

Monsieur GUIBERT Aris est nommé secrétaire de séance.

**OBJET : BUDGET ANNEXE  
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
DECISION MODIFICATIVE**

Vu le vote des budget prévisionnels 2024,

Monsieur le Président informe qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget suivant :

➤ **Budget Annexe SPANC**

✓ Dépenses d'exploitation

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM1	Nouveau montant
67 Charges exceptionnelles	673 titres annulés sur exercices antérieurs	922 assainissement non collectif	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

✓ Recettes d'exploitation

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM1	Nouveau montant
70 Vente de produits, prestations de services, marchandises	7062 redevances d'assainissement non collectif	922 assainissement non collectif	81 546,07 €	1 000,00 €	82 546,07 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 23 mai 2024

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Aris GUIBERT



Michel LEROY

*COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS*